

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 2 novembre 2022
N° de dossier : 115805.00191/20273

Jean-Philippe Therriault
Direct +1 514 397 5103
jtherriault@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 41^e étage, bureau 4125
Montréal (Québec) H4Z 1A2

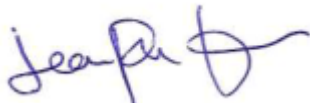
Objet : R-4008-2017 – Étape D
Demande d'Énergir concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable
Examen de modifications aux CST d'Énergir

Chère consœur,

La présente a pour but d'informer la Régie de l'Énergie que de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) n'a pas de commentaire à formuler relativement à la proposition de la Régie du 26 octobre 2022 concernant l'article 11.1.3.5 des Conditions de service et Tarifs (CST).

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos cordiales salutations.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Jean-Philippe Therriault

JPT/dd